

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2017-2018 **Questions sociales et réponses socio-politiques**

Code T.TS.SO359.D2.F.17	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT2017 - EE+TP2016
Semaines 8 à 23
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.

Compétences effectives :
2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans leurs différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...)
2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité.
2.3 Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.
2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.

Compétences secondaires :
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.

Objectifs :
1. Connaître les modes de construction des questions sociales liées à l'emploi.
2. Être capable de comprendre des problématiques comme la pauvreté, les situations de handicap, la migration ainsi que les réponses socio-politiques qui sont apportées.
Connaître les principes, le fonctionnement et les problèmes de l'Etat social et de la sécurité sociale (assurances sociales et aide sociale).

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :
Ce module s'articule sur trois axes.
1. Le premier axe introduit les concepts nécessaires à l'analyse de la question sociale et aux définitions et visions de cette question. Cette partie du programme apporte des éclairages nécessaires à l'appréhension des thématiques spécifiques qui seront abordées dans la suite du module : insertion, pauvreté, migration et situation de handicap.
2. Le second axe aborde spécifiquement l'élaboration des politiques sociales en Suisse. Il introduit les connaissances de base de la structure et du fonctionnement des assurances sociales et de l'aide sociale en Suisse.
3. Le troisième axe porte sur l'exploration des quatre thématiques spécifiques susmentionnées ainsi que sur les réponses apportées par les politiques sociales et par l'action des travailleurs sociaux dans ces quatre domaines.

Formes d'enseignement :
Cours ex cathedra.
Ateliers.
Lectures et travaux individuels et en groupe à réaliser pendant et en dehors des périodes d'enseignement.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

- Travail écrit de groupe portant sur une des thématiques abordées (pauvreté; insertion; migration; situation de handicap) à remettre pour le **lundi 18 juin 2018 (semaine 25)**.
- Examen écrit sur table et un QCM le **jeudi après-midi 28 juin 2018 (semaine 26)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
- Examen écrit le **jeudi 30 août 2018 (semaine 35)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour la liste des enseignant-e-s, voir programme détaillé dans le polycopié.

9 Bibliographie

Dernières publications :

Bonvin, J.-M., Gobet, P., Rossini, S. & Tabin, J.-P. (2015). *Manuel de politique sociale*. Lausanne : EESP.

Hugentobler, V. & Moachon, E. (2012). L'approche par les capacités et le paradigme du parcours de vie : un double cadre conceptuel pour évaluer les interventions sociales en faveur des jeunes adultes «en difficulté». In F. Picard & J. Masdomati (Dir.), *Les parcours d'orientation des jeunes : dynamiques institutionnelles et identitaires* (pp. 127-153). Saint-Foy : Presses universitaires de Laval.

Bonvin, J.-M., Cianferoni, N. & Kuehni, M. (2015). Les rapports de subordination au coeur de la cité par projets. *L'homme et la société, 195-196*, 33-50.

Csupor, I., Felder, M. & Ossipow, L. (2017). Scène et coulisses des cérémonies d'accession à la majorité civique et civile à Genève. *ethnographiques.org, 33*. Récupéré de <http://www.ethnographiques.org/2016/Csupor-Felder-Ossipow>

Dallera, C., Hugentobler, V. & Anchisi, A. (2014). L'apparition d'organisations marchandes dans le domaine de l'aide et des soins à domicile en Suisse romande. *SociologieS*. Récupéré de <http://sociologies.revues.org/4848>

Felder, I., Csupor, I. & Ossipow, L. (2018). Citoyen-ne-s, mais pas encore adultes ? Les injonctions à la responsabilité et à la citoyenneté dans les rituels d'accession à la majorité en Suisse. *Lien social et politique, 80*. (à paraître).

Hugentobler, V. & Dallera, C. (2017). Tous égaux face à la relation d'aide et de soins à domicile ? Derrière la vitrine du libre-choix. In N. Burnay & C. Hummel (Eds), *Vieillesse et classes sociales* (pp. 193-220). Berne : Peter Lang.

Hugentobler, V. (2014). La question de l'équité intergénérationnelle : problème social ou subterfuge politique ? In C. Hummel, I. Mallon & V. Caradec (Eds), *Vieillesse et vieillissements : Regards sociologiques* (pp. 97-110). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Kuehni, M. (2016). Les miettes du salariat : l'engagement au travail des sans-emploi. *Travail, genre et sociétés, 35*, 129-148.

Kuehni, M., Cousin, P.-F. & Odier, L. (2015). Les travailleurs pauvres en Suisse. Mécanismes de différenciation et enjeux de subordination. *Les notes de l'Institut européen du salariat, 35*. Récupéré de http://www.ies-salariat.org/IMG/pdf/Notes_IES_35.pdf

Lambelet, A., Pichonnaz, D. & Hugentobler, V. (2017). Les territoires de l'animation en établissements pour personnes âgées : concilier contraintes organisationnelles et souci de la qualité de vie des résident-e-s. *Lien social et politique, 79*, 93-112. doi: 10.7202/1041734ar

Perriard, A. & Tabin, J.-P. (2017). Les politiques familiales vaudoises : un révélateur des rapports sociaux. *Revue des politiques sociales et familiales, 124*, 33-42.

Perriard, A. & Tabin, J.-P. (2017). L'âge dans les politiques sociales au début du XXIe siècle : l'exemple vaudois. *Traverse : revue d'histoire, 2017(2)*, 85-98.

Pieck-Riondel, M., Tabin, J.-P., Perrin, C. & Probst, I. (2017). La normalité en société capacitiste. Une étude cas (assurance invalidité suisse). *SociologieS*. Récupéré de <http://sociologies.revues.org/6412>

Tabin, J.-P. (2017). Une nouvelle doxa : l'investissement social. In J.-M. Bonvin & S. Dahmen (Dir.), *Reformieren durch investieren, Chancen und Grenzen der Sozialinvestitionsstaat in der Schweiz – Investir dans la protection sociale, atouts et limites pour la Suisse* (pp. 93-107). Zurich : Seismo.

Togni, C. (2016). Sans mari, sans travail, sans morale ? Aider et contrôler les "chômeuses seules" (Suisse, années 1930). *Genre & Histoire, 16*. Récupéré de <http://journals.openedition.org/genrehistoire/2321>

Togni, C. (2015). *Le genre du chômage. Assurance chômage et division sexuée du travail en Suisse (1924-1982)*. Lausanne : Editions Antipodes.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Achermann Christin
 Alonso Vanesa
 Amarelle Gabriela
 Aubry Roxane
 Berger Jean-Claude
 Bertozzi Fabio
 Bodenmann Patrick
 Breton Solange
 Carron Djemila
 Cerrone Toni
 Chatelain Sandra
 Cianferoni Nicola
 Csupor Isabelle
 de Morsier Marcin
 Dederix Silberstein Hélène
 Fazenda Léa
 Felder Maxime
 Fernandez Vlad
 Fibbi Carton Rosita
 Fournier Jennifer
 Gaberel Pascal Eric
 Gazareth Pascale
 Grosset Pauline
 Haunreiter Katja
 Hugentobler Valérie
 Impala Felice
 Jeanrenaud Charlotte
 Kalume-Eymann Francine
 Kessler Sébastien
 Kuehni Morgane
 Leresche Yves
 Mizrahi Cyril
 Nendaz Philippe
 Pedrosa Maria
 Perrin Céline
 Piérart Geneviève
 Ray-Kaeser Sylvie
 Regamey Caroline
 Rosenstein Emilie
 Ruga Pamela
 Russi Umberto
 Spagnolo Antonello
 Steiger Bhama
 Tabin Jean-Pierre
 Togni Carola
 Tsachouridis Nikolaos
 Vacataire2
 Vochitu Oana
 Widmer Frédéric

Nom du responsable de module *

HUGENTOBLER Valérie & KUEHNI Morgane

Descriptif validé le *

18 décembre 2017

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module 2017-2018

**La pensée critique face aux idées,
aux savoirs et à l'action**

<p>Code T.TS.SO359.D6.F.17</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langue(s)
 français

Volées :
PT2017 - EE+TP2016
Semaines 9 à 22
Jeudi et/ou vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :
 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs et les dilemmes professionnels.
 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
 6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

Compétences secondaires :
 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.
 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication personnelle dans l'action.
 7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Objectifs :

- être capable de définir, de différencier et d'articuler éthique et morale.
- connaître et approfondir les valeurs qui définissent le statut de la personne humaine (dignité, liberté, autonomie).
- intégrer les notions de base de l'éthique professionnelle.
- identifier les valeurs au fondement de l'action de la travailleuse sociale et du travailleur social (respect, solidarité, sollicitude, responsabilité, reconnaissance, bienveillance).
- discerner les enjeux éthiques d'une situation de travail social.
- repérer quelques tensions inhérentes à l'action sociale (autonomie/contrôle, engagement/neutralité, liberté/sécurité, autorité/écoute).
- connaître et articuler les différents niveaux de responsabilité professionnelle (individuelle, institutionnelle, politique).
- repérer les étapes d'un processus de délibération.
- construire et exprimer une argumentation éthique.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module cherche à répondre à cette question, impossible à éluder dans le travail social : que faut-il faire pour bien faire ? Poser cette question, c'est poser la question de la visée du travail social.

Ce module propose d'entrer dans une démarche dynamique, centrée sur les questions d'éthique dans la lignée de l'éthicien et philosophe Paul Ricoeur, où les étudiant-e-s seront invité-e-s à prendre en compte la complexité du champ social, en s'interrogeant sur leurs valeurs propres, sur leur conception de la justice et sur la nécessaire élaboration de règles communes.

Il se compose de 6 thèmes complémentaires, qui seront déclinés en cours, en ateliers et en travail encadré.

Ce sont successivement : Pluralisme et modernité, Ethique, morale et déontologie, Justice, responsabilité et hospitalité, Ethique de la discussion, Méthode procédurale, Investissement personnel dans le travail (social).

Forme d'enseignement :

Le module comprendra du travail en ateliers sous la conduite d'un-e responsable d'atelier, des articles à lire, du travail encadré sans enseignant-e-s et quelques cours théoriques. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à acquérir activement, par leur travail personnel, une partie des concepts et des outils du module.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Les étudiant-e-s auront différents travaux à rendre en cours de module dans le cadre des ateliers, soit individuellement, soit en groupes. Ces travaux donneront lieu à un certain nombre de points acquis s'ils sont faits, qui seront comptabilisés dans la validation finale.

Celle-ci aura lieu sous forme de dossier écrit individuel, à rendre pour le **lundi 18 juin 2018 (semaine 25)**

Modalités de répétition :

Répétition (en cas d'obtention de la note F), trois possibilités :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen écrit individuel le **vendredi 31 août 2018 (semaine 35)**

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 **Bibliographie**

Indications bibliographiques

- Berthod, M.-A. (2009). Entre psychologie de rites et anthropologie de la perte. Notes pour l'étude du deuil. *Journal des anthropologues*, 116-117, 159-180.
- Berthod, M.-A. & Magalhães de Almeida, A. (2011). *Vivre un deuil au travail*. Lausanne : Editions de l'EESP.
- Bovay, C. & Tabin, J. P. (1998). *Les nouveaux travailleurs : bénévolat, travail et avenir de la solidarité*. Vol. 56. Genève : Labor et Fides.
- Bouquet, B. (2012). *Ethique et travail social, une recherche de sens*. Paris : Dunod.
- Code de déontologie du travail social en Suisse : un argumentaire pour la pratique des professionnel-le-s.* (2010). Berne : Avenir Social.
- Douglas, M. (2004). Argumentaire pour la vie ou pour la mort. *Comment pensent les institutions*. Paris : La Découverte, 33-37.
- Dubet, F. (2006). Au delà de la crise : le "cas" du travail social. *Empan*, 1(61), 138-145.
- Franssen, A. (1999). Les travailleurs du non-marchand: héros et victimes: demande de reconnaissance et transaction identitaire. *Recherches sociologiques*, 30(2), 159-181.
- Fraser, N. (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du Mauss*, 1(23), 152-164.
- Fuchs, E. (1996). *Comment faire pour bien faire ?* Genève : Labor et Fides. 15-27.
- Gobet, P. (2013). La qualité du care. In M. Modak & J. M. Bonvin (Ed.), *Reconnaître de care, Un enjeu pour les pratiques professionnelles* (pp. 65-79). Lausanne : Editions de l'EESP.
- Gotman, A. (2001). *Le sens de l'hospitalité, essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Paris : PUF. 483-493.
- Guillebaud, J.-C. (1999). *La refondation du monde*. Paris : Seuil. 213-244.
- Lochak, D. (1998). Les bornes de la liberté. *Sciences humaines*, 86, 32-35.
- Malatesta, D. & Golay, D. (2010). La participation des enfants au débat public : une expression des dominants ? *Nouvelles Questions Féministes*, 29(2), 88-99.
- Malherbe, J.F. (2001). *Déjouer l'interdit de penser, Essai d'éthique critique*. Montréal : Liber. 15-28.
- Moussu, G. (2001). Entre normes et stratégie : la question de l'éthique dans le travail social. *Vie sociale*, 3, 29-37.
- Raikin M. (2000). La prise de décision en travail social. *L'Observatoire*, 27, 83-91.
- Ricoeur, P. (1989). L'éthique, la morale et la règle. *Autres temps*, 24, 52-59.
- Thévoz, J.-M. (1995). Ethique de la relation d'aide. *Bulletin de la Fondation du centre médico-social Pro Familia*, 23.

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

MAGALHÃES DE ALMEIDA António

Descriptif validé le *

18 décembre 2017

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 1 EE** **2016-2017**

Code T.TS.SO359.FP1EE.F.16	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *
30 crédits ECTS
• la partie formation "**terrain**" équivaut à **25 crédits ECTS**
• la partie "**intégration**" liée à la partie "**terrain**" du module de la formation pratique équivaut à **5 crédits ECTS**

Langues(s)
 français

Volée EE2016

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2016

Sem. 2 : Printemps 2017

Sem. 3 : Automne 2017

Sem. 4 : Printemps 2018

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2016-2017
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		

Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Préparation
- Cours 1
- Cours 2

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2016-2017
6	Modalités d'évaluation et de validation *		

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard à fin avril 2017).
4. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Les 1x20 heures peuvent se dérouler sur l'une des deux périodes de formation pratique, ou se dérouler sur les deux périodes de formation pratique en 2x10 heures. Elle s'effectue avec la/le même superviseur-e.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

9 **Bibliographie**

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

CSIKOS Levente

Descriptif validé le *

4 juillet 2016

Descriptif validé par *

Nicole Richard